

Benghebrit tente de débloquer les œuvres sociales



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3768 - Jeudi 14 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Zéralda

Sept morts et un blessé dans l'incendie d'un bungalow

Page 4

Sécurité sociale

Des prestations supplémentaires prévues dans les mutuelles

Page 4

Mazafran 2 promis mais non tenu

Par Mohamed Habili

Où en est-on dans la préparation de Mazafran2, dont il a été si souvent question dans la deuxième moitié de l'année dernière, et qui devait prendre la forme de rien moins que d'un congrès unificateur... d'une poussière de partis? Si l'on met de côté le RCD et le MSP, mais aussi l'ex-Fis, dans cette affaire un modèle de discrétion, les forces motrices de cet attelage, qu'en temps ordinaire on imagine assez mal tirant dans la même direction, il ne reste plus que le parti de Ali Benflis, agréé certes mais qui n'a pas encore fait ses preuves dans une élection de listes, pour présenter un volume et une masse plus ou moins discernables de l'extérieur. Or plus aucune de ces pièces maîtresses ne s'avise de se réclamer de Mazafran1, condition sine qua non pour tendre vers l'étape finale du processus d'unification, censé culminer dans Mazafran2. Il fut un temps où le président du RCD donnait le sentiment d'être en rivalité avec Soufiane Djillali, lui-même un président de parti, pour le titre de figure de proue d'un mouvement à rebours du multipartisme. Il arrivait même qu'un troisième homme, le secrétaire général du MSP, leur dispute le titre. Ni le chef de file du RCD, s'il est permis de s'exprimer ainsi s'agissant d'un parti où l'ombre du fondateur est encore loin de s'être dissipée, ni celui du MSP, A. Mokri, ne font plus parler d'eux sous cet aspect.

Suite en page 3

Boudiaf améliore la prise en charge des malades du cancer

Fin le calvaire des rendez-vous pour radiothérapie



Ph. F. Soraya/J. A.

Afin de réduire un tant soit peu le calvaire des malades du cancer, le ministre de la Santé annonce la création d'un réseau intégré autour des centres hospitalo-universitaires, pour leur prise en charge. Lire page 3

Vers la mise en place d'un cadre réglementaire

Hadjar pour un rapprochement entre l'université et l'entreprise

Page 2

«Constantine, capitale 2015 de la culture arabe»

Plusieurs projets inaugurés à l'occasion de la clôture

Page 13

Le casse-tête de la gestion

Benghebrit tente de débloquent les œuvres sociales

■ Une réunion est prévue aujourd'hui entre des représentants du ministère de l'Education nationale et les syndicats du secteur pour débloquent la gestion des œuvres sociales.

Par Nacera Chennafi

L'installation de la commission nationale de gestion des œuvres sociales pour la première fois en 2012, dont les membres ont été renouvelés par une élection en 2015, n'a pas mis fin aux dysfonctionnements que connaît la gestion des œuvres sociales du secteur de l'Education, une gestion qui a été assurée durant de longues années sous le monopole de l'Union générale des travailleurs algériens.

S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, Chaîne 1, la ministre de l'Education, Nouria Benghebrit, a reconnu l'existence de dysfonctionnements et des problèmes dans la gestion des fonds des œuvres sociales, d'où la programmation de la réunion d'aujourd'hui.

Elle a expliqué que le ministère entendait, à travers cette rencontre qui réunira l'ensemble des syndicats, sortir avec une vision unifiée qui permette à la majorité des travailleurs du secteur de bénéficier de ces fonds estimés à 9 milliards de dinars. Selon la ministre, les syndicats ne sont pas contre l'idée de parvenir à une vision unifiée pour corriger les dysfonctionnements relevés, depuis plus de trois ans, au niveau de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'Education. Pour M^{me} Benghebrit, le problème résidait dans «la concrétisation de cette vision sur le terrain». S'agissant de la gestion, elle a fait savoir que la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'Education, gérée depuis juillet 2015 par une nouvelle équipe, se heurte à quelques «problèmes» du fait de la divergence des syndicats quant à la «définition des responsabilités».

Dans ce cadre, elle indique que cette rencontre permettra de définir un nouveau projet à soumettre aux syndicats que les cadres de l'Education s'emploieront à enrichir avec le concours des organisations syndicales et des représentants du ministère des Finances et de la direction générale de la Fonction publique en vue d'aplanir les difficultés. Pour la tutelle, le plus important est de s'entendre sur une gestion transparente et rationnelle de ces fonds. Les chargés de la gestion des fonds des œuvres sociales devront rendre des comptes. M^{me} Benghebrit n'a pas écarté le recours à la justice si leur implication dans la dilapidation des fonds est prouvée. «S'il s'avère que la commission n'a pas fait correctement son travail, nous prendrons les mesures nécessaires en appliquant la loi, ce qui est évident», a-t-elle affirmé.



Il est à noter que pour la gestion assurée durant de longues années par la Centrale syndicale, son bilan n'a pas été rendu public. Pour la commission «autonome» élue et installée en

2012, un bilan a été rendu public dans lequel il a été indiqué la prise en charge des soins médicaux de 26 162 fonctionnaires pendant ce mandat, durant lequel 250 000 DA ont été accor-

dés comme prime de départ à la retraite à 36 318 fonctionnaires. Des prêts à 35 000 travailleurs, dont 9 200 pour le logement ont été également accordés. Du côté de quelques syndicats représen-

tés dans ladite commission, il est nécessaire de modifier la décision 12.01 portant sur l'installation de l'organe de gestion des œuvres sociales qui «constitue le principal blocage entravant le travail de la commission élue», selon eux. Ils parlent aussi du chevauchement des prérogatives avec l'ordonnateur financier installé par l'administration et les prérogatives ne semblent pas bien définies. Chaque partie fait sa propre lecture des articles du décret 303-82. Dans ce cadre, l'ordonnateur soutient que toutes les conventions, contrats et marchés conclus ne peuvent se faire sans sa signature. Pour sa part, la commission estime que certains cas relèvent de ses prérogatives. Une situation qui a consacré un blocage dans la gestion des œuvres sociales. Et même au niveau des syndicats, la question de la gestion ne fait l'unanimité entre le mode centralisé et la gestion décentralisée. Dans une conjoncture financière difficile engendrée notamment par la poursuite de la chute des prix du pétrole, la gestion de l'argent du secteur de l'éducation devient un vrai casse-tête pour la tutelle. N. C.

Vers la mise en place d'un cadre réglementaire

Hadjar pour un rapprochement entre l'université et l'entreprise

«La relation, marquée encore par des insuffisances, entre l'université et l'entreprise sera renforcée par des textes réglementaires, dans les plus brefs délais, à travers la mise en place d'un mécanisme visant à dynamiser une coopération nécessaire», a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. Le rapprochement entre l'université et le secteur économique sera bientôt consacré à travers des textes de loi, a annoncé le ministre au deuxième et dernier jour de la conférence nationale sur l'évaluation du système LMD. La mise en place d'un cadre réglementaire favorisant la jonction entre l'université et l'entreprise a été l'une des recommandations des membres de l'atelier consacré à la relation entre l'université avec le secteur économique. «Les acteurs du secteur économique nous reprochent sou-

vent (de ne pas être assez ouverts) et ils ont peut-être raison, mais qu'ils participent, de leur côté, au rapprochement souhaité en définissant leurs besoins pour que nous puissions mettre en place des formations adaptées», a ajouté le ministre. Les recommandations des animateurs de l'atelier consacré à la mise en relation de l'université avec le secteur socio-économique, présenté par le D Toufik Boufendi, se sont axées sur la révision de plusieurs textes de loi. Un préalable auquel appellent les membres de l'atelier. Ils recommandent, notamment, la participation de cadres dirigeants d'entreprise, tels que des P-DG ou des directeurs généraux, aux conseils d'administration et aux conseils scientifiques des universités. Ils souhaitent aussi que certains acteurs du secteur économique soient autorisés à assurer des formations aux universités. De leur côté, les univer-

sitaires auront le droit de siéger au niveau des instances techniques et de délibération des entreprises et au niveau des conseils d'administration. Il est également recommandé d'appuyer le statut de l'étudiant-entrepreneur par un texte de loi et de renforcer la création d'espaces visant à encourager la création de start-up et de micro-entreprises à partir des universités. «Il est également important de changer le statut même de l'université», suggèrent les auteurs du texte de recommandations. La création d'espaces de réflexion et d'échanges entre les universités et les acteurs du secteur économique a été également suggérée en plus du renforcement des stages universitaires au niveau des entreprises. Par ailleurs, il a été recommandé de financer de manière motivante les universités innovatrices et de créer des équipes formées d'universitaires et de cadres du secteur économique pour mener des travaux de recherches dans différents domaines. D'autres intervenants ont appelé aussi à l'adaptation du programme pédagogique aux besoins économiques du pays. «Le fossé entre l'université et le monde socio-économique est dû au fait que nous n'avons pas fait l'adaptation des canevas (les programmes) avec le monde socio-économique», souligne la responsable d'un centre de formation professionnelle à Ouargla. «Du point de vue de l'université, tout le programme est académique. Il va falloir adapter ce programme à la réalité du terrain et aux besoins et spécificités du secteur socio-économique», selon elle. Cette formation académique nécessite l'implication de l'acteur économique, c'est-à-dire concevoir les programmes pédagogiques avec l'acteur économique et impliquer ce dernier dans l'évaluation de l'étudiant.

Nécessité d'actualiser les programmes LMD

LES PARTICIPANTS à la Conférence nationale d'évaluation du LMD (Licence, Master, Doctorat) ont recommandé, hier, à la clôture des travaux, la nécessité d'actualiser les programmes d'enseignement appliqués dans ce système. Les participants à la conférence, ouverte mardi au Palais des nations (Club des pins), ont formulé une série de recommandations visant l'amélioration du rendement du système LMD, notamment par la révision des méthodes d'accès d'un palier à un autre, l'actualisation des programmes et de la gestion administrative, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des étudiants. A cet effet, les participants à l'atelier consacré à «l'amélioration de la qualité des formations supérieures» ont ainsi suggéré une redéfinition des critères de passage d'un palier à un autre, une réduction du nombre de spécialités en Master et l'application d'un seul modèle de Doctorat à l'échelle nationale. Concernant le concours d'accès à une formation doctorante, les participants ont proposé de ne tenir compte que des résultats obtenus lors du concours et ne pas prendre en considération les relevés des notes des quatre semestres du Master. Les participants à l'atelier «Relation université-secteur économique», ont suggéré, pour leur part, l'attribution d'un rôle «plus important» aux représentants du secteur économique dans les conseils scientifiques, ainsi que le renforcement des passerelles de communication entre les universités et les entreprises, notamment par l'organisation de conférences impliquant les deux parties. O. B.

Meriem Benchaouia

Boudiaf améliore la prise en charge des malades du cancer

Fini le calvaire des rendez-vous pour radiothérapie

■ Afin de réduire un tant soit peu le calvaire des malades du cancer, le ministre de la Santé annonce la création d'un réseau intégré autour des centres hospitalo-universitaires, pour leur prise en charge.

De notre envoyée spéciale à Skikda Louiza Ait Ramdane

Désormais c'est le service d'oncologie qui se charge des rendez-vous et du transport du malade vers les CAC. La prise en charge des cancéreux s'améliore chaque jour. Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf en visite du travail d'une journée dans la wilaya de Skikda, a annoncé qu'un réseau intégré sera installé au niveau national autour des centres anti-cancer (CAC) afin de réduire la charge sur le malade grâce à une coordination entre les services d'oncologie et les CAC. Aussi, fini le spectacle du malade qui court dans les couloirs des hôpitaux pour avoir un rendez-vous de radiothérapie. Désormais c'est le service d'oncologie de chaque wilaya qui s'en charge. Ce n'est pas tout. Le transport est aussi assuré par cette structure. A Skikda, c'est la première wilaya qui a concrétisé cette coordination. En effet, le malade est convoqué juste pour faire le déplacement. Le rendez-vous et le transport pour la radiothérapie dans un CAC le plus proche sont assurés par le service d'oncologie, et ce, grâce à une convention signée entre le service d'oncologie de la wilaya de Skikda et le CAC de Annaba. Au chantier de réalisation d'un hôpital des brûlés à Bouzaoura à l'Est de Skikda, l'entreprise qui se charge de la réalisation de ce projet essuie la colère de Boudiaf. Après avoir écouté les explications du directeur de la santé et celle du wali concernant le projet, affirmant que le retard est dû au manque



d'effectif et non pas dans l'étude du projet comme avancé par l'entreprise, le ministre n'a pas hésité à s'en prendre publiquement aux chefs de projet : «ce n'est pas sérieux. C'est un projet qui a accusé un grand retard. Depuis 2000, ce n'est pas possible», déclare-t-il. «Je crois que votre alibi ne tient pas la route. Vous avez affaire à un wali, et j'approuve ce qu'il dit. Soit vous êtes animés par une volonté de travail et on termine la réalisation de l'hôpital dans deux mois, soit

vous partez», a menacé Boudiaf. Le ministre, visiblement bien renseigné sur ce retard, est venu, avec la ferme intention de remettre de l'ordre. Abdelmalek Boudiaf, après avoir vertement tancé le responsable de cet établissement pour son «incapacité à gérer le dossier», a donné une dernière chance à l'entreprise réalisatrice du projet. Lors de sa visite, le ministre de la Santé a inspecté l'établissement hospitalier Mohammed-Dendene à Azzaba où il a exprimé sa satisfac-

tion quant à l'externalisation des malades vers les polycliniques. Ensuite le ministre a visité le projet de réalisation d'une polyclinique, d'un centre de transfusion sanguine ainsi que le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Oum El Toub et un autre de 60 lits à El Harrouche. A la fin de sa visite, le ministre s'est dirigé vers le siège de la wilaya pour réunir les responsables de son secteur.

L. A. R.

Menasra :

Le projet de Constitution comprend quelques «avancées»...

Le président du Front du changement, Abdelmadjid Menasra, a estimé mercredi à Alger que le projet de Constitution comprenait quelques «avancées» par rapport aux précédentes lois fondamentales «sans être consensuel» pour autant. Le projet de révision de la Constitution «comprend quelques avancées notamment pour ce qui concerne les libertés et l'opposition» mais «il n'est pas consensuel», a précisé M. Menasra lors du Forum du Front du changement, ajoutant que «consensus ne signifie pas unanimité mais la participation de toutes les parties à la production d'une Constitution consensuelle».

Il a fait savoir que son parti n'était pas contre les amendements proposés dans le projet de révision, mais qu'il les trouvait «insuffisants» par rapport à ses propositions.



Pour le premier responsable du Front du changement, le projet de révision constitutionnelle ne précise pas la nature du système politique (présidentiel, parlementaire ou semi-présidentiel). M. Menasra a en outre affirmé que son parti soutenait l'article 74

dit projet qui limite les mandats présidentiels en ce qu'il permet, a-t-il dit, «l'alternance au pouvoir». Concernant l'article 51 qui exige la nationalité algérienne exclusive pour l'accès aux hautes responsabilités de l'Etat et aux fonctions politiques, le président du Front du changement a appelé à «définir la liste de ses fonctions».

M. Menasra a, par ailleurs, indiqué que son parti souhaitait que le projet de Constitution permette à l'opposition de présider d'importantes commissions parlementaires telles que celles des finances et des affaires étrangères et d'être représentée au Conseil constitutionnel.

S'agissant du mode d'adoption de la nouvelle Constitution, il a souligné que sa formation politique «préfère la consultation du peuple par l'organisation d'un référendum».

Lina T./APS

LA QUESTION DU JOUR

Mazafran 2 promis mais non tenu

suite de la page Une

Depuis un certain temps, d'ailleurs, c'est par leur discrétion qu'ils brillent, comme s'ils avaient tous deux pris exemple sur les ténors de l'ex-Fis, qui eux cependant n'ont pas le choix de faire autrement, étant, de par les dispositions de la Charte sur la réconciliation nationale, interdits d'activité politique. En toute rigueur, ils n'auraient pas dû être présents à Mazafran 1. A vrai dire, il n'y a plus qu'à Soufiane Djillali qu'il arrive encore de parler de Mazafran 2, comme si le projet tenait toujours, qu'on y travaillait sans relâche, même si depuis quelque temps, les journaux ont tendance à le négliger un peu, lui personnellement. A sa dernière apparition, il a fait appel au FFS, afin qu'il les rejoigne, maintenant que Aït Ahmed n'est plus là pour y mettre son veto. Le charismatique fondateur venait à peine d'être mis en terre que Soufiane Djillali engageait vivement les militants de son parti à le trahir. Personne au FFS n'a jugé utile de répondre à une invite aussi osée, aussi peu politique. Le meilleur indice que Mazafran 2 n'est plus d'actualité avant même de se tenir, c'est l'oubli dont est déjà frappé Mazafran 1, comme s'il remontait très loin dans le passé, alors qu'en réalité il est tout récent. Ce qui l'a fait vieillir aussi vite, c'est le fait que l'état de santé de Bouteflika n'ait pas empiré comme il était attendu ou espéré. De là la question de savoir s'il redeviendra d'actualité dans le cas où la santé du président flanche de nouveau, étant entendu que c'est cela la véritable condition ayant présidé à Mazafran 1. Rien n'interdit de se la poser, sans doute, mais la réponse n'est pas à chercher du côté des partis concernés mais des journaux sans lesquels la plupart de ces derniers cesseraient sur-le-champ d'exister. Derrière les journaux, il y a les factions politiques, qui elles commandent et aux partis, pas à tous toutefois, et aux médias, qui eux en revanche leur sont tous parfaitement soumis. Les factions politiques, c'est-à-dire en langage algérien, les clans, encore que dans les journaux il ne soit jamais question d'un seul, le clan présidentiel. Pourtant la notion même de clan, au-delà de sa pertinence, implique qu'il y en ait plusieurs. C'est ainsi que beaucoup trahissent leur appartenance opposé à celui du clan dit présidentiel rien qu'en pointant l'index sur celui-ci. Ils ne se rendent pas compte ce faisant qu'ils ont le pouce orienté vers eux.

M. H.

Des prestations supplémentaires prévues dans les mutuelles

■ Des prestations supplémentaires en matière de couverture sociale sont prévues par la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales, s'ajoutant au système complémentaire déjà en vigueur, a-t-on appris auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Par Hatem H.

« **D**ésormais, les mutuelles sociales pourront accorder une prise en charge supplémentaire des frais de soins de santé, en remboursant les éventuelles différences entre les honoraires pratiqués par les prestataires de soins (médecins, pharmaciens, dentistes) et les tarifs de la sécurité sociale », a indiqué le directeur général de la sécurité sociale au ministère, Djawed Bourkaib. Cette prestation supplémentaire viendra s'ajouter à celle «complémentaire», des frais de soins de santé et inhérente à la prise en charge des 20% des tarifs de référence de la Sécurité sociale, habituellement à la charge de l'assuré social.

M. Bourkaib a précisé que les prestations en nature de l'assurance maladie, qui concernent le volet relatif à la prise en charge des soins de santé, assuré par les mutuelles sociales, pourront ainsi être «complémentaires et supplémentaires à celles servies par la sécurité sociale». La loi 15-02 du 4 janvier 2015 qui entre «pleinement en vigueur» à partir de 2016, offre, en outre, la possibilité aux mutuelles sociales de «conclure des conventions de tiers payant» avec les prestataires et les services de soins pour une prise en charge complémentaire et supplémentaire.

Cette possibilité vise à «élargir la gratuité des soins dispensés dans le secteur privé, grâce à l'intervention combinée de la sécurité sociale et de la mutualité sociale, qui constituent les deux piliers nationaux de la protection sociale fondée sur la solidarité», a-t-il dit.

Par ailleurs, la carte électronique Chifa sera l'«instrument unique» pour l'accès à l'ensemble des droits de l'assuré social mutualiste, notamment en matière de prise en charge «intégrale» des soins de santé.

La loi 15-02 «intègre les mutuelles sociales dans le système de la carte Chifa», ajoutant que 7 mutuelles sociales «ont déjà signé des conventions avec la CNAS» dans ce cadre.

D'autres prestations du régime général également envisageables

La loi offre la possibilité de développer d'autres prestations du régime général de la sécurité sociale, notamment les prestations en espèces complémentaires de l'assurance maladie et de l'assurance invalidité (catégorie 1). Ce texte permettra, en outre, de «développer des prestations collectives, en matière de santé, notamment, par la créa-



tion de centres d'imagerie médicale et de laboratoires d'analyses médicales, appelés à dispenser des soins gratuits aux adhérents». Il a également indiqué que les mutuelles sociales peuvent aussi constituer librement des unions, des fédérations et des confédérations pour réaliser des objectifs communs en faveur de leurs adhérents, notamment par la création de fonds communs de retraite complémentaire ou réaliser et gérer en commun de grandes structures sanitaires, à l'instar des hôpitaux.

En contrepartie, l'assuré social qui souhaiterait adhérer «librement et volontairement» à une mutuelle sociale, verse une cotisation dont le taux est déterminé en fonction du niveau du

salaires ou du revenu. D'autre part, il a estimé qu'actuellement, moins de 10% des assurés sociaux sont mutualistes, soit un peu plus de 1,1 million d'adhérents sur plus de 11,5 millions d'assurés sociaux.

Faisant le parallèle avec les pays où la mutualité sociale est développée, il a ajouté que le taux d'assurés sociaux mutualistes a atteint plus de 90%, soulignant que des efforts «restent à faire pour améliorer le taux de mutualistes dans notre pays».

Dans ce sens, il a révélé que le programme du ministère sera axé, dans les prochains exercices, sur le «renforcement de la concertation» avec les mutuelles sociales, ainsi que les partenariats sociaux et économiques,

dans le but de «promouvoir» la mutualité sociale.

De même qu'il s'agit d'atteindre une adhésion d'au moins 50% des assurés sociaux durant les trois prochaines années, ce qui correspond à au moins six millions de mutualistes auxquels s'ajouteront leurs ayants droit, pour atteindre un nombre escompté à 20 millions de bénéficiaires de mutuelles sociales.

Une retraite complémentaire en appoint

La branche retraite complémentaire est également prévue par cette loi en tant que «prestation du régime facultatif» de la mutuelle sociale, selon M. Bourkaib qui précise que cette

pension «vient en appoint à celle accordée par le régime de base de retraite du système de sécurité sociale».

M. Bourkaib a ajouté que les travailleurs qui souhaiteraient «volontairement» adhérer à plusieurs mutuelles sociales pour la retraite complémentaire, pourront jouir de plusieurs pensions de retraite complémentaire à l'âge de la retraite.

Le même responsable a souligné que l'adhésion à la retraite complémentaire d'une mutuelle sociale des travailleurs salariés du secteur économique doit être collective, suite à un accord conclu au sein de l'entreprise, conformément à la législation en vigueur.

H. H./APS

Forum d'affaires algéro-allemand

Une trentaine de contrats et cap sur le Grand Sud

Le forum d'affaires algéro-allemand, tenu mardi à Berlin, a permis d'identifier plusieurs projets de partenariat dans lesquels une trentaine de contrats seront signés dans les prochains mois dans différents secteurs d'activité.

Les Allemands ont bien compris et n'ont pas manqué de souligner que l'Algérie recèle un énorme potentiel, celui de la jeunesse et le Grand Sud. Ils ont, dans leur quasi-majorité, affiché leur vif intérêt pour le marché algérien et leur volonté de s'engager avec l'Algérie.

Ceux qui n'ont pas prévu de contrats sur les 200 opérateurs présents au forum ont souhaité visiter l'Algérie pour voir sur place les capacités de réception et l'environnement des affaires.

Les Allemands étaient unanimes à reconnaître que «le marché européen est saturé et les flux financiers se raréfient pour le marché allemand». Ils considèrent par conséquent que l'«Algérie pourrait être une plateforme nord-africaine d'extension pour non seulement intensifier leur intervention en Algérie et pourquoi pas avoir un regard plus développé

sur l'Afrique du Nord à partir de l'Algérie».

Lors de ce forum, des rendez-vous ont été pris pour d'autres visites en vue d'avancer les négociations entre les opérateurs des deux parties.

Une trentaine de contrats seront signés dans les prochains mois dans différents secteurs d'activité, notamment dans le secteur de l'agriculture, l'environnement, le traitement des eaux, la production des pièces détachées, l'hydraulique, le tourisme, l'aménagement du territoire, les énergies renouvelables, des travaux publics et la logistique et la télécommunication.

Le Grand Sud s'est taillé la part du lion en termes de contrats de partenariat en préparation entre des entreprises allemandes et des opérateurs algériens à l'occasion du forum d'affaires algéro-allemand qui s'est tenu mardi à Berlin.

D'importants contrats de partenariat dans la fabrication de la pièce détachée automobile, avec Mercedes en particulier, dans les domaines de l'hydraulique et du développement de l'agriculture dans le Grand Sud seront signés prochainement entre des

entreprises algériennes et allemandes.

Outre le dossier de l'énergie solaire, qui «devrait être repris sous différentes formes», l'Algérie a décidé de reprendre l'industrie textile en main avec la signature de contrats toujours dans le Grand Sud.

Des sociétés allemandes déjà implantées (200 environ) souhaitent élargir leurs activités, d'autres veulent investir dans de grands travaux en lien avec l'environnement notamment à Ouargla et El Oued, tandis que d'autres sont tentées par l'industrie agro-alimentaire dans le Grand Sud et l'agriculture des grandes surfaces.

Les travaux du forum étaient présidés par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui a achevé mardi soir sa visite officielle d'une journée à Berlin, et le secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, Uwe Beckmeyern.

Au cours de sa visite, M. Sellal s'est entretenu avec la Chancelière allemande, Angela Merkel, le président fédéral, Joachim Gauk, et le président du Bundestag, Norbert Lammert.

Slim O./APS

Sid Ahmed Ferroukhi l'a annoncé

«40 000 tonnes de pomme de terre seront stockées»

■ Le gouvernement a pris, depuis une dizaine de jours, des mesures pour le stockage de près de 40 000 tonnes de pomme de terre d'arrière-saison à l'échelle nationale en vue de réguler le marché, a annoncé à Boumerdès le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ahmed Ferroukhi.



Ph.D.R.

Par Ali O.

Le volume de pomme de terre, destinée au stockage jusqu'à mars prochain, s'ajoutera à près de 10 000 autres tonnes, actuellement en stock, sur un total de 123 000 tonnes de pomme de terre stockée depuis juin dernier, a indiqué M. Ferroukhi, en marge de sa visite de travail dans la

wilaya. Cette quantité de pomme de terre stockée, a-t-il dit, a été derrière la stabilisation du marché et des prix. Selon le conseiller du ministre, Omar Cherif, cette quantité de pomme de terre, fait partie d'une production prévisionnelle globale de près de deux millions de tonnes de pomme de terre d'arrière-saison, attendue à la récolte à

l'échelle nationale, entre décembre et mars prochains. Le ministre a insisté, dans ce sillage, sur l'impératif de «dépasser l'étape de stockage» des produits agricoles, pour aller, a-t-il dit, vers «l'investissement dans l'infrastructure de base, qui permettra le tri et l'emballage des produits sur les lieux mêmes de leur production, tout en facilitant leur

commercialisation». D'autre part, M. Ferroukhi a annoncé l'établissement d'un soutien, à hauteur de 50 % de la valeur de tous les produits entrants dans la production des semences de fourrages, en réponse aux préoccupations exprimées par les agriculteurs, au vu de leur rareté et leur cherté. «Une mesure, mise en œuvre dernièrement, dans l'objectif de soutenir la production du lait frais, à l'échelle nationale», a-t-il expliqué. Cette action de soutien économique englobera les producteurs de semences de fourrages, les éleveurs et les laiteries, a indiqué le ministre, appelant, par là même, à l'impératif de s'orienter davantage vers la formation de la main-d'œuvre, qui permettra la modernisation des processus de production et, partant, une amélioration du rendement. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a entamé sa visite à Boumerdès, par la commune de Hammadi, où il a visité l'exploitation agricole privée Abdi-Menouar, spécialisée dans la production d'agrumes, pomme de terre et produits maraichers.

M. Ferroukhi s'est ensuite rendu à Ouled Moussa, où il a visité le Groupe Haouchine spécialisé dans le stockage et la réfrigération des semences de pomme de terre et de céréales, avant de procéder, à Boudouaou, à l'ouverture d'un guichet unique de la Casnos, au niveau de la Caisse régionale de mutualité agricole, puis l'inspection de deux exploitations agricoles à Corso. Le ministre est également attendu à Zemmouri pour une visite d'inspection du projet d'aménagement d'une zone d'activité dédiée à l'aquaculture, puis celui de la station d'expérimentation agricole des Issers. A. O./APS

Pétrole Le Brent à moins de 32 dollars

LES COURS du pétrole progressaient hier en cours d'échanges européens après sept séances consécutives de lourdes pertes, les investisseurs profitant de l'enfoncement d'un nouveau plancher pour faire leur retour sur le marché. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 31,58 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 72 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 74 cents à 31,18 dollars. Les cours du pétrole – qui se sont à nouveau fortement repliés mardi, le WTI franchissant même brièvement à la baisse le seuil des 30 dollars le baril pour la première fois depuis douze ans – se reprécipitèrent mercredi, dans le sillage de statistiques meilleures qu'attendu sur le commerce en Chine et dans l'attente des dernières données sur les stocks américains de brut. Le pétrole échangé à New York est en effet tombé mardi jusqu'à 29,93 dollars le baril, soit un minimum depuis le 2 décembre 2003, tandis que le pétrole échangé à Londres a atteint 30,34 dollars, un plus bas depuis le 6 avril 2004. Mais selon des analystes, le franchissement mardi du seuil des 30 dollars le baril est «l'élément moteur» de la reprise des cours hier. «Beaucoup d'investisseurs avaient des positions vendeuses à 30 dollars qui ont donc été débouclées hier. Les acheteurs sont ensuite rentrés sur le marché considérant que les cours ne peuvent pas aller plus bas à court terme et que le niveau des 30 dollars pourrait servir de cours plancher, au moins à court terme», expliquaient ces analystes. R.E.

Commerce extérieur

Belaïb installe une cellule de prise en charge des doléances des exportateurs

Le ministre du Commerce Bakhti Belaïb a annoncé l'installation au niveau du siège du ministère, d'une cellule de suivi et de prise en charge des doléances des exportateurs. «Je table beaucoup sur cet instrument pour aider les exportateurs en activité et susciter la passion d'exporter chez d'autres opérateurs qui ne croient pas tellement en l'avenir des exportations dans notre pays», a souligné le ministre lors d'une rencontre avec des exportateurs. La cellule, présidée par le ministre du Commerce, devrait se réunir une fois par semaine et permettra «de compenser une série de manquements pour faire face aux difficultés auxquelles sont confrontés les exportateurs». Elle intervient dans une conjoncture

où les pouvoirs publics constatent que la contrainte financière va probablement se resserrer durablement. Pour M. Belaïb, l'Algérie n'a pas d'autres alternatives que l'exportation pour mettre fin à sa forte dépendance à la rente pétrolière regrettant le fait que la promotion des exportations hors hydrocarbures n'était pas considérée (avant la dégringolade des prix du pétrole) comme une priorité. Dans le cadre de la promotion des exportations hors hydrocarbures, M. Belaïb a fait savoir que le gouvernement souhaiterait la création de zones de libre-échange avec les pays africains limitrophes «où notre potentiel de production a de réelles chances d'être promu». «Nous avons signé des accords de

libre-échange souvent avec des espaces où notre production a moins de chance d'être promue et on avait oublié de signer de tels accords avec des pays dont les marchés donnent plus d'opportunité à la promotion de notre production nationale», a-t-il dit. Par ailleurs, le ministre a indiqué que son département ministériel effectue une évaluation de l'ensemble des accords signés avec les différents partenaires pour apporter les ajustements qu'il faut. Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali bey Nasri a salué la décision du ministre estimant que cette cellule est un mécanisme d'urgence pour régler les problèmes des exportateurs. Souad L.

Licences d'importation

Les contingents quantitatifs de trois produits fixés

Les contingents quantitatifs des licences d'importation des véhicules, du ciment et de l'acier rond à béton ont été fixés pour l'année 2016, selon un membre du Comité chargé de la délivrance de ces licences. Ainsi, le contingent des véhicules a été fixé à 152 000 unités sur l'année 2016, alors que le nombre des véhicules importés en 2015 a été de l'ordre de 300 000 unités (contre 439 637 unités en 2014). Ce contingent concerne les véhicules automobiles pour le transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules

de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport des personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules automobiles pour le transport de marchandises. Concernant le contingent quantitatif du ciment portland gris, il a été fixé à 1,5 million de tonnes, précise la même source. Quant à l'acier rond à béton (comportant des indentations bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage), son

contingent a été fixé à 2 millions de tonnes. Selon la même source, tout opérateur économique, personne physique ou morale, remplissant les conditions conformes à la législation et à la réglementation en vigueur, peut introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise. L'avis d'ouverture des contingents est à compter du 14 janvier jusqu'au 3 février 2016. L'opérateur doit déposer le formulaire dûment renseigné, à télécharger sur le site web du ministère du Commerce, auprès

de la direction du commerce de wilaya territorialement compétente. Cette demande doit être accompagnée d'une copie du registre du commerce, une facture pro forma indiquant le produit, la qualité, la valeur et l'origine du produit, un extrait de rôle, une attestation de mise à jour avec la Cnas ou la Casnos et un questionnaire d'identification de l'opérateur économique à renseigner. Cette liste peut éventuellement être élargie à d'autres produits et marchandises. A.O./agences

Aïn Témouchent

Une superficie de plus de 66 000 ha réservée à l'apiculture

■ Une superficie de 66 409 hectares est réservée à l'apiculture au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, faisant d'elle une région potentielle dans ce domaine, a-t-on appris du directeur des services agricoles.

Par Salim L./APS

Cette superficie, qui se répartit entre l'arboriculture (28 749 ha), les forêts (29 556 ha) et le maquis (8 104 ha) est disséminée entre sept zones mellifères de la wilaya, dont les communes de Oulhaça, Aïn Kihal, Aougbellil et Tamazoura, a indiqué Berkane Naimi, en marge du 3^e Salon régional du miel abrité, depuis dimanche dernier, par la maison des jeunes «1^{er}-Novembre» d'Aïn Témouchent. Cette superficie peut recevoir 10 000 ruches au total avec une production de 30 kilogrammes/an par ruche selon les normes, a-t-il souligné, rappelant que la production de miel dans la wilaya d'Aïn Témouchent

a enregistré, en 2014, une augmentation de 39 quintaux, passant de 358 quintaux en 2013 à 397 qx en 2014. La wilaya compte, également, sur la mise en production de 6 921 unités ou colonies, dont 5 238 ruches modernes et 1 683 traditionnelles. Pas moins de 2 821 colonies d'abeilles ont été mises à l'essaimage et 1 200 unités d'essaims ont été produites donnant, en 2014, une production de 397 quintaux par le biais de 4 100 ruches, a-t-on précisé. Pour leur part, les apiculteurs présents à cette manifestation ont recommandé la mise en place d'une carte d'apiculteur qui leur permettra de bénéficier des avantages réglementaires décidés par le ministère de tutelle. Ils



ont suggéré, aussi, la création d'une coopérative régionale ou nationale pour la commercialisation du miel et dérivés. Organisé par la direction des services agricoles (DSA) en étroite collaboration avec la chambre d'agriculture et les associations des apiculteurs de Sidi Bel-Abbès et Aïn Témouchent, ce salon regroupe une quinzaine de participants de cinq wilayas (Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Tlemcen, Médéa et Aïn Témouchent). Outre l'exposition de miel et de ses déri-

vés, le programme de cette manifestation, abritée jusqu'au 16 janvier en cours par l'ex-ClAJ d'Aïn Témouchent, comporte également la présentation de communications traitant, entre autres, des plantes mellifères, de la technique de production de la gelée royale et de l'apithérapie. Ce salon vise à faire connaître aux jeunes cette filière, ses perspectives de développement et de promotion, a-t-on ajouté.

S. L./APS

El-Bayadh

De nombreux établissements scolaires à réceptionner en 2016

Le secteur de l'Éducation va réceptionner cette année à El Bayadh plusieurs lycées et autres établissements, a-t-on appris du responsable de la direction locale des équipements publics. Cinq lycées au niveau des communes de Sidi-Slimane, Labiodh Sidi-Cheikh, Bougtob, Sidi-Amor et Brezina devront ouvrir leurs portes pour la prochaine rentrée scolaire (2016-2017), a indiqué Tahar Mokhtari. Le cycle primaire sera renforcé dans la commune de Sidi-Taïfour par un nouveau groupement scolaire et un autre au

niveau de la zone d'extension urbaine du chef-lieu de wilaya, en sus de 10 classes d'extension réparties sur plusieurs établissements du primaire, a-t-il ajouté.

L'ensemble de ces structures permettront d'impulser le secteur de l'Éducation, d'améliorer les conditions de scolarité et de remédier à la contrainte des sureffectifs dont souffrent bon nombre d'établissements scolaires, a estimé le même responsable.

Le secteur se verra aussi renforcé par deux nouveaux internats dans les com-

munes d'El-Mahra et d'El-Kheiter, en plus de deux salles de sports au niveau des lycées des communes de Kef-Lahmar et Bougtob, a-t-il signalé. Le secteur a arrêté un plan d'action visant à lever les contraintes susceptibles d'entraver les entreprises de réalisation chargées de ces projets dans l'exécution de leurs travaux et ce, afin de leur permettre d'achever ces structures dans les temps impartis.

Hani A.

Aïn Defla

Remise des clés de 200 logements LPL à El Abadia

Les clés de 200 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune d'El Abadia, à l'Ouest de Aïn Defla.

La cérémonie de remise des clés s'est déroulée dans une ambiance bon enfant en présence des familles des heureux bénéficiaires et des autorités locales, a-t-on constaté. Une opération similaire concernera février prochain les communes

de Khémis Miliana (600 logements) et Miliana (66 logements), a indiqué, à cette occasion, le DG de l'antenne de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, Rachid Sabor. Pas moins de 13 000 logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation sur le territoire de la wilaya de Aïn Defla, a souligné M. Sabor, faisant état de quelque 1 000 logements lancés dans la

seule daïra d'El Abadia. De son côté, la directrice du logement de la wilaya, Fatiha Arkab, a fait part de l'attribution, depuis 2010, de 27 000 aides à l'habitat rural. De ce chiffre, 14 000 logements ont été achevés, 7 000 sont en cours de réalisation et 6 000 autres en voie de lancement, a-t-elle ajouté. Un quota de 3 000 aides supplémentaires a été réservé à la wilaya de Aïn Defla suite à la visite qui y a été effec-

tuée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville au mois de septembre 2015, a rappelé M^{me} Arkab, signalant que ce quota est en cours d'attribution. Le logement de type rural constitue le point de mire du citoyen de Aïn Defla au regard du cachet rural et agricole de la wilaya, a observé M^{me} Arkab, émettant le souhait de voir l'ensemble du programme lancé avant la fin de l'année en cours. **N.O./Agences**

Aéroport d'Oran

La capacité du futur terminal portée à 3,5 millions de passagers/an

La capacité d'accueil du futur terminal de l'aéroport international d'Oran «Ahmed-Benbella» sera élevée à 3,5 millions de passagers par an, contre 2,5 millions prévus dans la mouture initiale du projet, a indiqué le chargé de la communication de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSA).

«La tutelle a donné son accord pour procéder à une série d'aménagements offrant une meilleure gestion des espaces de la future aérogare», a précisé Salah Chaalal dans

un communiqué, affirmant que les délais de livraison fixés à la fin 2017 ne seront pas affectés suite à ces modifications. Les aménagements, a-t-il expliqué, portent sur l'augmentation du nombre de banques d'enregistrement (32 contre 18 initialement), de tapis à bagages (carrousel) à l'arrivée (4 contre 3 initialement), donnant ainsi la possibilité de traiter simultanément 4 arrivées internationales. «L'état d'avancement du projet dans sa totalité est estimé actuellement à 35%», a-t-il fait savoir, signalant en outre que l'entre-

prise «Cosider Construction» qui réalise l'édifice vient de lancer un avis d'appel d'offres national et international pour la toiture en charpente métallique équipée d'une membrane photovoltaïque. En 2015, près de 2 millions de passagers ont été enregistrés à l'aéroport d'Oran sur les deux réseaux (national et international), selon les statistiques de l'EGSA d'Oran qui table sur une hausse de 3% en 2016, tous réseaux confondus.

S.T.

M'sila Production de 2,7 millions de quintaux de légumes

UNE PRODUCTION de 2,7 millions de quintaux de légumes a été réalisée dans la wilaya de M'sila à l'issue de l'année 2015, soit 200 000 qx de plus par rapport à 2014, a-t-on appris. Cette augmentation a été favorisée par l'exploitation de nouvelles serres installées notamment à Boussaâda, Khobana, Sidi Ameur, Zerkour et M'cif, a indiqué la même source. La plasticulture a permis à la wilaya de M'sila, où la production de légumes était focalisée sur la carotte et la laitue, de diversifier sa production avec l'introduction d'autres spéculations, à l'instar de la tomate, de la courgette, de l'oignon, de l'ail et, à titre expérimental, de la pomme de terre grâce au sol fertile et aux conditions climatiques favorables de ces régions, a-t-on souligné. La plasticulture ne cesse de s'accroître, passant de 300 serres à l'aube des années 2000 à plus de 2 000 actuellement, ce qui augure d'un avenir prometteur en matière de production de légumes dans quelques années, ont indiqué les services de la wilaya.

A.F./APS

El Tarf Sept nouvelles stations 4G mises en service

SEPT NOUVELLES stations 4G de téléphonie sans fil sont entrées en service, au début du mois en cours, à El Tarf, a-t-on appris de la chargée de communication d'Algérie Télécom. Ces nouvelles stations sont opérationnelles à travers les communes de Aïn Kerma, Boutheldja, Sidi Kaci, Sidi Abed (Zerizer), Sidi Djemil (Dréan), Besbes et Chihani, a ajouté Lilya Biassi. Pas moins de 5 317 clients sont abonnés au réseau de la 4G à El Tarf où l'objectif, de l'ordre de 4 180 abonnés, a été largement dépassé durant l'exercice précédent (2015), selon la même source.

S'agissant des perspectives tracées pour l'exercice 2016, la même source a affirmé que 7 000 nouveaux abonnés seront ciblés à El Tarf qui a procédé en 2014, à la mise en service de neuf stations 4G dans les communes d'El Kala, El Tarf, El Chatt, Chebaita Mokhtar, Zitouna, Bouhadjar, Berrihane et de Ben M'Hidi.

R.R.



Cinq ans après la révolution

La Tunisie se débat avec le jihadisme

■ Depuis sa révolution en 2011, la Tunisie est devenue une cible majeure de l'extrémisme islamiste mais aussi l'un des principaux pourvoyeurs de combattants jihadistes, un phénomène qui s'explique notamment par la répression historique des islamistes et l'exclusion sociale, selon des analystes.

Par Kamel D./ agences

Le pays, gouverné d'une main de fer par le dictateur Zine El Abidine Ben Ali pendant 23 ans, a été frappé par plusieurs attentats au cours des cinq dernières années, dont trois, revendiqués par le groupe Etat islamique (EI), ont tué 38 touristes et 13 membres des forces de l'ordre en 2015. Des dizaines de policiers et de militaires ont été tués depuis 2011 et deux opposants ont aussi été assassinés en 2013. Plus de 5 500 Tunisiens, en majorité âgés de 18 à 35 ans, ont rejoint des organisations jihadistes à l'étranger, notamment en Syrie, en Irak et en Libye, selon le groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation de mercenaires, un nombre qui est «un des plus élevés parmi ceux qui voyagent pour rejoindre les conflits».

Répression

Parmi les causes de la propagation du jihadisme en Tunisie figure «le resserrement de l'état autour des religieux» à l'époque de Ben Ali, surtout après «les performances électorales relativement fortes des islamistes» en 1989, explique le centre de recherche américain Carnegie dans une étude intitulée «Un marché pour le jihad: la radicalisation en Tunisie».

«Des milliers (d'islamistes) ont été emprisonnés, beaucoup d'autres forcés à l'exil» tandis que la direction du parti islamiste Ennahda, aujourd'hui un acteur politique majeur en Tunisie, a été

transférée en Europe, poursuit le centre. Le régime avait renforcé dans la foulée «le contrôle de la sûreté d'Etat sur les mosquées et imposé des restrictions au port du hijab. Toute expression de religiosité politique, ou même publique, était considérée comme une menace».

Cette mainmise de Ben Ali sur les affaires religieuses a fait que beaucoup se sont tournés vers «les réseaux sociaux et les chaînes de télévision satellitaires religieuses étrangères, surtout à partir de la moitié des années 1990, provoquant l'expansion de la pensée wahhabite», une vision rigoriste de l'islam, a affirmé à l'AFP un haut responsable sécuritaire. «Nous payons aujourd'hui le prix de la politique erronée de Ben Ali dans son approche à la religion».

Ensuite, «la chute du régime a créé un vide qui a permis à des groupes radicaux de répandre leurs idées et d'embrigader de nouvelles recrues parmi les jeunes défavorisés», selon le centre Carnegie.

Exclusion sociale

Les jihadistes ont réussi à embrigader dans les banlieues de la capitale et les régions de l'intérieur du pays, poursuit le centre, et l'aggravation de la situation économique et sociale après la révolution n'a fait que «nourrir l'extrémisme».

«Le lien est clair entre la carte de l'expansion du salafisme jihadiste et celle de l'exclusion sociale et économique», a indiqué dans une étude publiée en 2014 l'Institut tunisien des



études stratégiques, qui dépend de la Présidence de la République. Pour Omeyya Naoufel Seddik, du Centre pour le dialogue humanitaire, certains Tunisiens ont rejoint l'EI «dans une optique de promotion sociale. L'idée circule qu'il procure un standard de vie meilleur que bien d'autres endroits».

Selon le groupe de travail de l'ONU, les personnes qui travaillent dans les réseaux de recrutement de combattants tunisiens ont reçu des sommes allant de 2 700 à 9 000 euros pour chaque nouvelle recrue, selon ses compétences.

Le phénomène jihadiste n'est pourtant pas nouveau dans ce pays: des Tunisiens ont déjà combattu aux côtés de jihadistes par le passé – en Bosnie et en Tchétchénie dans les années 1990, en Afghanistan et en Irak au début des années 2000 – et ce sont des Tunisiens qui ont tué le commandant Massoud en

Afghanistan en 2001. Mais c'est la première fois qu'il prend une telle ampleur. Le ministère de l'Intérieur assure avoir interdit à 15 000 Tunisiens de rejoindre des organisations jihadistes à l'étranger entre mars 2013 et juillet 2015.

Le chaos dans la Libye voisine contribue aussi à l'essor du phénomène.

Beaucoup des combattants tunisiens sont arrivés en Syrie ou en Irak après être passés par des «camps d'entraînement» en Libye, qui partage avec la Tunisie une frontière terrestre d'environ 500 km, avant de «décoller de la capitale libyenne vers Istanbul en Turquie, puis vers le chemin du front», selon l'International Crisis Group (ICG). D'après les autorités libyennes, les trois auteurs des attentats du musée de Bardo, à Tunis, en mars et de Soussse en juin ont été formés en Libye.

K. D./ agences

Libye / Attentat de Zliten

Le Premier ministre sollicite l'aide de l'Italie pour «soigner les blessés graves»

L'Italie a évacué 15 policiers libyens blessés dans l'attentat du 7 janvier revendiqué par l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI) à Zliten, à la demande du Premier ministre désigné Fayez el-Sarraj, a indiqué le ministère des Affaires étrangères. L'attentat au camion piégé contre un centre de formation de la police avait fait plus de 50 morts et une centaine de blessés. «Le Conseil de la présidence libyenne a demandé l'aide du gouvernement italien pour soigner les blessés graves», a expliqué le ministre dans un communiqué, évoquant une «intervention humanitaire». Parti lundi matin d'une base au sud de Rome avec à bord 20 médecins et infirmiers ainsi que du personnel de sécurité du ministère de l'Intérieur, un avion de transport militaire ita-

lien s'est posé peu après à Misrata (200 km à l'est de Tripoli), où avaient été conduits les blessés de Zliten. Cette opération «représente un geste concret de solidarité et de soutien de l'Italie envers le peuple libyen dans une phase particulièrement délicate de l'actuel processus de stabilisation du pays», a souligné le ministère. Profitant du chaos politique dans lequel est plongé le pays depuis quatre ans, l'EI monte en puissance en Libye. L'attentat de Zliten est le plus meurtrier depuis les événements qui ont mis fin au régime de Muammar Kadhafi en 2011. L'ONU s'efforce de mettre en place un gouvernement d'union sous la direction de M. Sarraj, qui avait été reçu fin décembre à Rome par le Chef du gouvernement italien, Matteo Renzi. Après cette rencontre, l'Italie, ancienne puis-

sance coloniale, avait assuré qu'elle était «prête à répondre rapidement, et dans le cadre nécessaire de la légalité internationale, aux éventuelles demandes d'assistance de la Libye». Installé en Syrie et en Irak, le groupe Etat islamique est passé à la vitesse supérieure en Libye et étend son emprise autour de son bastion de Syrte. Les jihadistes contrôlent actuellement 20% du territoire syrien. A plus de 200 km de Syrte, Misrata représente le dernier rempart contre l'avancée du groupe terroriste. Sur la route entre les deux villes, des contrôles ont été mis en place par des brigades armées, à la frontière avec les zones contrôlées par l'Etat islamique. Les attaques du groupe jihadiste sont fréquentes à ce check-point.

Hatem B./ APS

Maroc Manifestations des syndicats contre le projet de réforme des retraites

DES MANIFESTANTS affiliés aux quatre principaux syndicats du Maroc ont protesté contre l'adoption de projets de lois sur une réforme des retraites par le gouvernement. Les syndicats et le gouvernement négocient depuis plusieurs années sur une réforme du régime des retraites, à bout de souffle, mais le gouvernement a adopté le 7 janvier une série de projets de lois, suscitant la colère des syndicats. Les projets de lois doivent être encore approuvés par le Parlement. Mardi soir, les manifestants affiliés aux quatre principaux syndicats, l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération démocratique du travail, l'Union générale des travailleurs au Maroc et la Fédération démocratique du travail, ont protesté devant le siège du Parlement à Rabat, a constaté un journaliste de l'AFP. «Nous protestons contre l'attitude du gouvernement qui rejette les négociations et le dialogue social», a déclaré à l'AFP Miloudi El-Mokharik, le secrétaire général de l'UMT, le plus grand syndicat en termes de représentativité. Le gouvernement «veut faire payer aux employeurs et aux employés le prix» de cette réforme, a-t-il dénoncé, ajoutant que les syndicats allaient «lutter contre ces décisions politiques impopulaires». Les syndicats menacent de mener une grève générale si la réforme est définitivement adoptée.

R.M.



Turquie

Un suspect arrêté après l'attentat visant des touristes

■ La police turque a arrêté mercredi une personne en lien avec l'attentat suicide attribué au groupe Etat islamique (EI) qui a, pour la première fois en Turquie, visé la veille des étrangers et le secteur-clé du tourisme en tuant à Istanbul 10 personnes.

Par Ali O.

Trois mois après celle qui a fait 103 morts à la gare d'Ankara, cette nouvelle attaque a été perpétrée, selon les autorités, par un Syrien âgé de 28 ans, entré sur le sol turc il y a quelques jours depuis la Syrie et présenté comme un membre de l'EI. «Une personne a été placée en détention mardi soir après cette attaque», a annoncé mercredi devant la presse le ministre turc de l'Intérieur Efkan Ala, sans livrer de précisions sur son rôle ou son identité.

L'attaque a fait 10 morts, dont au moins huit Allemands, et 17 blessés, selon M. Ala. Onze étaient toujours hospitalisés mercredi, dont deux Allemands dans un état jugé sérieux.

«L'enquête se poursuit méticuleusement», s'est-il borné à ajouter à l'issue d'un entretien à Istanbul avec son homologue allemand Thomas de Maizière.

Celui-ci a précisé qu'il n'existait pour l'heure «aucune indication» suggérant que l'Allemagne était spécifiquement visée par le kamikaze. «Je ne vois aucune raison de renoncer à des voyages en Turquie», a-t-il ajouté.

Dans la foulée de l'attentat, la police turque a poursuivi mercredi ses descentes dans les milieux jihadistes, apparemment sans lien immédiat avec les événements



d'Istanbul, en arrêtant mercredi neuf personnes, dont trois ressortissants russes, à Antalya (sud) et Mersin (sud), selon l'agence de presse Dogan.

Dans la seule journée de mardi, 65 partisans présumés de l'EI avaient été arrêtés à Ankara, Izmir (ouest), Kilis, Adana et Mersin (sud), ainsi qu'à Sanliurfa (sudest). Longtemps soupçonné de complaisance envers les rebelles radicaux syriens, le régime islam-conservateur turc a rejoint l'été dernier la coalition internationale anti-

jihadiste, pilonnant l'EI en Syrie. Depuis l'automne, il a multiplié les arrestations de membres présumés de l'EI, affirmant avoir déjoué plusieurs projets d'attentats.

Selon les médias turcs, l'auteur de l'attaque d'Istanbul s'appelait Nabil Faldi, né en Arabie saoudite, et était entré en Turquie le 5 janvier en tant que réfugié.

C'est grâce à ses empreintes digitales enregistrées par les services d'immigration qu'il a pu être rapidement identifié, a précisé la presse turque. Le ministre de l'Intérieur turc a souligné mercredi qu'il ne figurait sur aucune liste de suspects. Cet homme a actionné sa ceinture d'explosif mardi matin dans le cœur historique d'Istanbul,

sur l'ancien hippodrome bordant la basilique Sainte-Sophie et la Mosquée bleue, visités chaque année par des millions de touristes étrangers.

Le Premier ministre turc Ahmet Davutoglu a rendu visite aux blessés mercredi.

Mercredi matin, la police avait levé ses cordons de sécurité et rendu la place aux touristes, ont constaté des journalistes de l'AFP. Devant une nuée de médias, quelques personnes ont rendu hommage aux victimes en déposant des roses rouges au pied de l'obélisque où l'explosion s'est produite. Au Vatican, le pape François a invité mercredi les croyants à prier Dieu «le Miséricordieux», un

des premiers noms de Dieu dans l'Islam, pour les victimes.

La Turquie est en alerte maximale depuis l'attentat qui a visé le 10 octobre une manifestation prokurde devant la gare d'Ankara, faisant 103 morts. Cette attaque, la plus meurtrière jamais perpétrée sur le sol turc, a été attribuée à l'EI.

Le pays est également secoué depuis l'été dernier par la reprise de combats meurtriers entre ses forces de sécurité et les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), après une accalmie de deux ans.

La presse indépendante turque a largement attribué mercredi l'attentat de mardi aux ambiguïtés de la politique du président Recep Tayyip Erdogan vis-à-vis des jihadistes.

«Nous sommes comme assis sur une bombe à retardement et la seule raison de cette situation est cette tolérance obsessionnelle accordée aux groupes jihadistes», a commenté dans le journal à gros tirage «Hürriyet» l'éditorialiste Mehmet Yilmaz.

De nombreux analystes ont également souligné la volonté de l'EI de muscler ses attaques contre la Turquie, soulignant que le groupe n'y avait jusque-là uniquement visé que des cibles kurdes, dont les combattants sont ses principaux adversaires en Syrie.

Cet attentat vise à «attaquer la Turquie pour qu'elle abandonne ou au moins ralentisse ses opérations contre le groupe», a estimé Soner Cagaptay, du Washington Institute.

A. O.



Points chauds

Régulateur

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'Occident s'est immédiatement insurgé après l'annonce des nord-coréens de leur essai d'une bombe à hydrogène, remis en cause par de nombreux experts, les premiers concernés par les débordements de Pyongyang sont sans aucun doute leurs voisins sud-coréens contre lesquels ils mènent une guerre froide depuis plus de soixante ans maintenant. Séoul proche allié de Washington a exhorté cette semaine la communauté internationale à répondre par la plus grande fermeté au quatrième essai nucléaire nord-coréen et mis Pékin, principal allié de Pyongyang, face à ses responsabilités. Signe du niveau actuel de tension entre les deux nations ennemies, l'armée sud-coréenne a effectué mercredi des tirs de sommation contre un objet soupçonné d'être un drone nord-coréen qui avait traversé la frontière commune. Les coups de feu sur l'une des zones les plus militarisées au monde sont aussi rares que préoccupants. Mais aucune riposte n'est intervenue du côté nord-coréen. Lors de sa conférence de presse annuelle, la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye a qualifié l'explosion nucléaire du 6 janvier de provocation et de «défi inacceptable» pour la sécurité et la paix globales. Ce nouvel essai constitue ainsi un pas de plus dans le programme atomique du régime le plus hermétique au monde, et une violation des résolutions de l'ONU qui interdisent à Pyongyang tout programme nucléaire ou balistique. «Il est temps de réagir», a martelé la présidente Park: «Les contre-mesures de la communauté internationale envers la Corée du Nord doivent être différentes de celles prises dans le passé». Séoul travaille aux côtés des Nations unies afin d'obtenir que la résolution à l'étude soit «la plus ferme» possible. La Corée du Sud veut aussi discuter avec les Etats-Unis et ses alliés de «sanctions punitives» supplémentaires, a ajouté Park Geun-Hye. La Chambre des représentants des Etats-Unis vient d'ailleurs de se prononcer pour un durcissement des sanctions américaines contre la Corée du Nord, sur le modèle de ce qui avait été fait contre l'Iran. De son côté, la présidente Park a jugé que Pékin, bienfaiteur économique de la Corée du Nord, avait un rôle primordial à jouer à l'ONU. La Chine a certes condamné l'essai nucléaire, mais il est temps de dépasser le cadre de la rhétorique, a lancé la présidente sud-coréenne: «La Chine sait que si sa détermination ne se traduit pas en actes effectifs, nécessaires, nous ne pourrions pas empêcher un cinquième, voire un sixième essai nucléaire». Ces propos font écho à ceux du secrétaire d'Etat américain John Kerry qui a critiqué la stratégie de Pékin, réclamant davantage de pressions chinoises et estimant qu'on ne pouvait «pas continuer comme si de rien n'était». Reste à savoir si la Chine, officiellement un allié des Américains, prendra le risque d'affaiblir l'épouvantail qu'elle utilise de temps à autre pour faire peur à l'Occident en vue de rassurer celui-ci, ou si cette fois-ci Pyongyang a bien agi seul mettant en danger le rôle de régulateur que s'est attribué Pékin. F. M.

Iran

Les marins américains ont été libérés

L'Iran a relâché hier les dix marins américains arrêtés la veille après s'être égarés dans les eaux territoriales iraniennes, un incident rapidement clôt qui témoigne du réchauffement des relations entre Téhéran et Washington à la suite de l'accord historique sur le nucléaire.

«Après avoir présenté des excuses, ils ont été libérés dans les eaux internationales» car «il s'est avéré que leur entrée dans les eaux territoriales du pays n'était pas intentionnelle», ont annoncé les Gardiens de la révolution. «Les Etats-Unis se sont engagés à ne plus répéter de telles erreurs», a précisé l'armée d'élite du régime dans un communiqué.

Les dix marins, neuf hommes et une femme, sont restés captifs moins de 24 heures après l'interception mardi après-midi des deux petits navires rapides de guerre sur lesquels ils naviguaient au large de l'île Farsi, située dans la partie nord du Golfe.

Des photos publiées sur le site des Gardiens de la révolution (Sepahnews.com) les ont montrés, après leur arrestation, assis à même le sol sur des tapis dans une grande pièce.

Les Etats-Unis avaient annoncé mardi soir avoir «perdu le contact avec deux petits navires militaires qui naviguaient entre le Koweït et Bahreïn». Mais, dès le début, Washington avait évité de jeter de l'huile sur le feu en affirmant que les marins allaient bien et pourraient être libérés rapidement.

Les Gardiens de la révolution avaient ensuite confirmé dans la nuit l'arraisonnement des deux navires et précisé que les dix marins étaient en «bonne santé». Hier matin, la perspective de leur libération se précisait lorsque l'amiral Ali Fadavi, commandant des forces navales des Gardiens de la révolution, déclarait que l'action des Américains n'était pas «hostile». Les deux navires ont pénétré dans les eaux iraniennes en raison d'«une panne de leur système de navigation», a-t-il précisé.

Signe toutefois de l'importance de l'incident, M. Kerry a eu au téléphone son homologue iranien Mohammad Javad Zarif, a confié à l'AFP un diplomate du département d'Etat, sans rien révéler de la

teneur de leur conversation. Les deux hommes ont appris à bien se connaître en ayant négocié durant des mois l'accord sur le nucléaire iranien signé le 14 juillet entre Téhéran et les grandes puissances. L'amiral Fadavi a indiqué que M. Zarif avait exprimé «une position très ferme en soulignant que les marins se trouvaient dans les eaux territoriales de l'Iran et qu'il fallait que les Etats-Unis présentent des excuses». L'Iran et les Etats-Unis sont en principe toujours adversaires depuis la rupture de leurs relations diplomatiques en avril 1980 dans la foulée de la Révolution islamique. Dans le passé, des incidents ont déjà opposé la marine américaine aux forces navales des Gardiens de la révolution dans les eaux très stratégiques du Golfe.

Fin décembre, un responsable américain a affirmé que la marine iranienne avait effectué des tirs d'essai à proximité de trois navires américains et français. Ce que les Gardiens de la révolution avaient démenti.

Ce nouvel incident est intervenu alors que l'Iran et les grandes puissances finalisent l'application de l'accord qui vise à limiter le programme nucléaire de l'Iran, en échange d'une levée progressive et contrôlée des sanctions internationales.

L'Iran a réduit le nombre de ses centrifugeuses, envoyé à l'étranger la quasi totalité de son stock d'uranium faiblement enrichi et doit enlever dans les prochains jours le cœur du réacteur à eau lourde d'Arak, autant de mesures nécessaires pour l'entrée en application de l'accord.

Cet accord a provoqué la colère des alliés traditionnels de l'Amérique, l'Arabie saoudite et Israël notamment, qui y voient l'amorce d'une réconciliation Washington-Téhéran. Même si l'administration Obama se défend de tout projet de rétablissement des relations diplomatiques avec la bête noire iranienne, elle cherche à ramener un certain «équilibre» au Moyen-Orient, dans l'espoir de régler les guerres de la région et d'abord celle qui ravage la Syrie, analysent des experts. Les Etats-Unis sont très présents militairement dans la région, leur V Flotte siégeant notamment à Bahreïn.



«Constantine, capitale 2015 de la culture arabe»

Plusieurs projets inaugurés à l'occasion de la clôture

Une série de projets d'accompagnement dans divers secteurs, à travers l'ensemble des communes de la wilaya de Constantine, inscrits dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», «sera inaugurée la veille de la clôture du grand événement culturel», a annoncé le secrétaire général de la wilaya Abdelkhalek Seyouda. Les édifices concernés devaient être réceptionnés lors de l'inauguration de cet événement mais pour des raisons diverses, les travaux ont été retardés.

Par Abla Selles

Les annexes des maisons de la culture dans la ville nouvelle Ali-Mendjeli, dans la commune d'Ain Abid ainsi que dans les communes d'El Khroub et Hamma Bouziane seront livrées, a déclaré le secrétaire général de la wilaya Abdelkhalek Seyouda, au cours du conseil de wilaya dont l'ordre du jour portant les préparatifs du programme de clôture de l'événement arabe phare de l'année 2015.

Il a, dans le même contexte, déclaré que la Médersa et l'ex-siège de la wilaya, convertis respectivement en musée dédié aux grandes figures historiques de Constantine et centre des arts, qui ont fait l'objet de travaux de réhabilitation, seront également réceptionnés, ainsi que la nouvelle bibliothèque urbaine située à Bab el Kantara.

Rappelant que la ville des Ponts a bénéficié, au titre de cet événement culturel, d'un programme de développement imposant qui n'a été octroyé à aucune autre wilaya jusque-là, le même responsable a poursuivi en précisant que le nouveau centre culturel islamique de la ville d'Ali-Mendjeli, la nouvelle mosquée Ahmed-Hamani, dans la même cité feront également partie des infrastructures à réceptionner, à côté du chantier de réhabilitation de la mosquée Emir Abdelkader, au chef-lieu de la wilaya.

Affirmant que des efforts considérables ont été déployés par l'administration locale, tout au long de l'année culturelle, pour suivre les chantiers de réalisation et de réhabilitation du vaste programme d'investissement ayant touché les différents



secteurs de développement, le SG de la wilaya a ajouté que les stades communaux d'Ain Abid et Messaoud Boudjerriou seront livrés à l'occasion de la clôture de l'événement culturel, aux côtés du stade Benabdelmalek-Ramdane au chef-lieu de la wilaya ainsi que la salle omnisports de la cité Filali.

Événement phare de l'année 2015, la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» a permis de doter la capitale de la Numidie de réalisations imposantes, de conforter des édifices vétustes et de relooker la cité.

La wilaya a réceptionné la salle de spectacles de 3 000 places, baptisée Ahmed-Bey.

Première du genre en Algérie, avec ses multiples espaces, ses galeries d'exposition et ses annexes.

La ville s'est aussi dotée d'une maison de la culture Malek-Haddad et d'un Palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa «new-look», avec des espaces aérés et confortables, des ateliers, des salles de conférences et des halls d'exposition.

A l'occasion de cet événement culturel, un hôtel haut standing de la chaîne internationale Marriott, avec ses centaines de chambres, ses salles de conférences, ses restaurants gastronomiques, a été ouvert.

A.S.

Documentaire

Abdelbaki Sellaï revient sur la zaouïa Hamlaouia

Le réalisateur Abdelkader Sellaï vient de monter son tout nouveau documentaire consacré à la zaouïa Hamlaouia dont la première projection est annoncée début février à Mila, a indiqué mardi ce réalisateur. Intitulé «Zaouïa Hamlaouia Manbaâ safâ Erouhi» (Zaouïa Hamlaouia, source de limpidité spirituelle), l'œuvre dont la conception a pris une année, relate l'activité de cette institution qui existe depuis trois siècles dans la commune d'Oued Seggane (Mila). Plusieurs illustres figures dont les deux présidents Houari Boumediène et Ali Kafi, l'imam Tahar Aït Aldjet et le D' Kaher sont passées par cette zaouïa. Le documentaire de 52 minutes aborde l'action de la zaouïa au service de la

préservation de l'identité nationale, ses efforts dans l'enseignement du saint Coran dans le pays et au Burkina-Faso.

Selon Sellaï, le documentaire révèle notamment que l'institut El Katani de Constantine était sous l'égide de la zaouïa Hamlaouia et non pas celle de l'Association des oulémas, comme le rapportent certains auteurs.

L'œuvre donne la parole à plusieurs personnalités dont l'actuel président de l'Assemblée populaire nationale Mohamed Larbi Ould Khelifa qui évoque le rôle illuminateur de cette zaouïa durant notamment la période de l'occupation coloniale. Sellaï a signé au cours des quatre dernières années

des documentaires sur plusieurs figures de l'histoire nationale contemporaine dont le cheikh Benbadis, Abdelhafidh Boussouf, Bentobal, Ferhat Abbas et sur l'association des oulémas musulmans algériens.

Sellaï a indiqué préparer la réalisation de futurs documentaires sur le poète Mohamed El Aïd Al Khalifa, la chahida Meriem Bouatoura, le conquérant musulman Abou Mouhadjir Dinar.

Il a assuré également avoir écrit le scénario d'un film sur la genèse de la révolution de novembre 1954 intitulé «El Makhadh El Akhir» (le dernier enfantement).

L.B.

Festival européen en Algérie

Lancement du 1^{er} concours d'affiche

La délégation de l'Union européenne en (DUE) Algérie a lancé le 1^{er} concours d'affiche ouvert jusqu'au 9 février en prévision du 17^e Festival culturel européen en Algérie prévu en mai prochain, ont indiqué les organisateurs. Placé sous le signe de «Les couleurs de l'Europe», les affiches doivent traduire les thèmes de la diversité et les dialogues interculturels entre l'Algérie et l'UE. Outre l'obligation de maîtriser les logi-

ciels graphiques, les candidats sont invités à présenter leurs affiches contenant une seule proposition en format A4.

Les candidats doivent envoyer leurs projets avant la date limite, le 9 février à minuit, par e-mail à : delegation-algeria@eeas.europa.eu et par courrier à : Domaine Benouadiah, rue du 11 décembre 1960, El Biar, Alger. Les travaux seront soumis à un jury composé d'un membre de la

délégation de l'UE, des Etats membres de l'Union européenne représentés en Algérie ainsi qu'un expert consultant en communication. Une prime en dinars algériens équivalente à 1 500 euro (environ 174 000 DA) sera remise au lauréat. Le 17^e Festival culturel européen en Algérie se déroulera du 9 au 19 mai à travers plusieurs wilayas dont Alger, Béjaïa, Constantine, Oran et Tlemcen. M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Complexe culturel Abdelouahab-Salim (Chenoua, Tipasa)

Vendredi 15 janvier à 15h : Spectacle de marionnette Aâmi Tayeb de l'association culturelle El Skamla de Tipasa.

Jusqu'au 15 janvier : Exposition artisanale : association El Founoun Koléa (Ustensiles, argent, cuivre, osier). Kaâda traditionnelle : exposition en coordination avec la direction de la culture de Tipasa avec une association de Hadjret Ennous : habits et plats traditionnels, céramique, arts plastique

Ezzouart Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar

Jusqu'au 28 janvier : Exposition de l'artiste Jaoudet Gassouma. Le vernissage est prévu le samedi 9 janvier à 15h. **Samedi 16 janvier à 14h30 :** Conférence de Jaoudet Gassouma intitulée «L'art contemporain algérien, est-ce une réalité ou un simple exercice de style ?»

Salle El-Mougar (Alger-Centre) **Jusqu'au 16 janvier :** projection du film «Refus» de Mohamed Bouamari, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

Galerie d'arts Sirius **Jusqu'au 31 janvier 2016 :** Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger **Jusqu'au 11 février :** Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altès (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden

Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander

Palais de la culture Mohamed Laïd-Al-Khalifa de Constantine **Jusqu'au 30 janvier :** Exposition intitulée «Territoires arabes».

Théâtre régional de Constantine **Jusqu'au 16 avril :** Exposition intitulée «Costumes et histoires»

Coup-franc direct

Des joueurs «recyclés»

Par Mahfoud M.

Le mercato de cette saison a été tellement terne qu'on a enregistré un nombre assez restreint de mouvements avec des transferts qui se comptent sur les doigts de la même main. Il a été un vrai ratage puisque bon nombre de clubs n'ont pas trouvé les perles rares qu'ils recherchaient et devraient se contenter de leurs joueurs avec toutes leurs insuffisances. C'est que le niveau est devenu tellement bas qu'on ne voit pas de jeunes joueurs éclore alors que ceux qu'on présente comme des joueurs d'expérience n'arrivent plus à convaincre personne par leur niveau qui se dégrade. Malheureusement et c'est le cas de le dire, ce sont des joueurs «recyclés» qu'il y a sur le marché des transferts avec des éléments qui n'ont plus que leur nom puisque leur niveau est bas et ils ne se donnent plus à fond sur le terrain. Quand on voit un joueur aussi moyen que Harrouche faire l'objet de concurrence entre deux grands clubs nationaux, la JSK et l'ESS, c'est que réellement il n'y a pas de joueurs sur le terrain qui pourrait donner ce plus qu'on attend d'eux. Les formations algériennes devaient plutôt se remettre à former des joueurs qui seraient capables de donner un autre visage au football national qui creuse encore et qui n'arrive pas à relever la tête. **M. M.**

Classement des buteurs africains d'Europe Slimani et Mahrez sur le podium

LES INTERNATIONAUX algériens, Islam Slimani (Sporting Lisbonne/Portugal) et Riyad Mahrez (Leicester/Angleterre) sont sur le podium des buteurs africains évoluant dans les championnats de football d'Europe, selon le classement établi par Radio France internationale (RFI). Les deux joueurs algériens se partagent la troisième place avec 13 buts chacun en compagnie de l'ex-international camerounais d'Antalyaspor Samuel Eto'o. Auteur d'un 13^e but en championnat avec le Sporting Lisbonne, lundi lors de la victoire face à Praga (3-2), Slimani se pointe à la deuxième position des meilleurs artilleurs du championnat portugais, à cinq unités de l'attaquant brésilien de Benfica, Oliveira Jonas (18 buts). De son côté, Riyad Mahrez, a été laissé au repos par son entraîneur Claudio Rainieri cette semaine à l'occasion du match de la Coupe de la Ligue contre Tottenham (2-2). Pour sa part, le joueur algérien de Malines/Belgique, Sofiane Hanni occupe la 11^e place au classement RFI des meilleurs buteurs africains avec 9 buts. Le classement est dominé par l'international gabonais du Borussia Dortmund et meilleur joueur africain-2015, Pierre-Emerick (18buts), suivi du Nigerian Odion Ighalo (Watford/Angleterre), avec 14 buts.

USM Alger

Allache : «Nous recherchons un joueur au profil de Belaili»

L'USM ALGER, leader de la Ligue 1 algérienne de football est à la recherche d'un joueur au profil du milieu de terrain offensif Youcef Belaili, suspendu quatre ans pour dopage, a annoncé mardi le coordinateur du club algérois Salah Allache. «Nous sommes à la recherche d'un joueur du même profil que Belaili, qui a énormément manqué à l'équipe. C'est difficile d'en trouver quelqu'un à trois jours de la clôture du mercato d'hiver mais tout reste envisageable», a indiqué le dirigeant de l'USMA. Contrôlé positif en septembre 2015 pour dopage, Belaili avait écopé de quatre ans de suspension. Le natif d'Oran s'était illustré notamment en Ligue des champions d'Afrique, dont l'USMA avait atteint la finale, battue par le TP Mazembe (1-2, 0-2). «Si on n'arrive à dénicher un joueur qui a 60% des qualités de Belaili, nous sommes preneurs, si non, nous allons nous contenter de l'effectif actuel qui est tout de même assez équilibré», a-t-il ajouté. L'USMA a enregistré, lors de l'actuel mercato d'hiver, le retour de prêt de l'attaquant Djamel Eddine Chettal, qui a évolué pendant une saison au MO Béjaïa avec lequel il avait remporté la Coupe d'Algérie.

Tennis

Ibbou a réintégré l'Académie de Valence le 5 janvier

LA JOUEUSE de tennis algérienne Inès Ibbou est retournée en Espagne le 5 janvier 2016 et a aussitôt réintégré l'Académie de Valence, à t-on appris auprès de son père, Kamel. «L'Académie de Valence avait libéré tout le monde pour les fêtes de fin d'année, mais elle a rouvert ses portes dernièrement et à l'instar des autres athlètes, Inès a repris du service il y a une semaine» a indiqué Kamel Ibbou, père et tuteur légal de la championne d'Afrique U18. La meilleure sportive algérienne Espoir de l'année 2015 selon le sondage de l'APS, «se porte bien» et «travaille dur, en quête de progression», ajoute la même source. Le dernier match officiel d'Ibbou (17 ans) remonte à la première semaine du mois de décembre 2015, où elle fut éliminée au 2^e tour du tournoi international «Eddy Herr», organisé du 30 novembre au 6 décembre 2015 en Floride (Etats-Unis). La jeune algérienne a néanmoins réalisé un bon parcours dans ce tournoi, particulièrement dans le tableau double, où elle a atteint les quarts de finale en compagnie de son équipière Moldave, Anastasia Deticu. Après l'Eddy Herr, Ibbou devait enchaîner par l'Orange Bowl, un autre tournoi international en Floride, mais elle l'a finalement boycotté, suite à un différend ayant surgit entre-temps, entre son père et la Fédération algérienne de tennis (FAT). Une situation qui, cependant, n'a pas trop pénalisé la jeune algérienne, ayant réussi à se hisser de la 31^e à la 24^e place du classement mondial juniors, suivant la dernière publication de la Fédération internationale de tennis (ITF), le 11 janvier courant.

Ligue I Mobilis 16^e journée) L'USMA à l'épreuve du NAHD, l'ESS en danger

■ Deux matchs ont été avancés par la LFP pour le compte de la première journée de la phase retour du championnat de Ligue I et la 16^e Journée, à savoir, USMA-NAHD qui se jouera au temple olympique ce jeudi et MCO-ESS qui aura lieu le lendemain au stade Ahmed-Zabana.



Les Rouge et Noir en danger

Par Mahfoud M.

Ainsi, le leader de la Ligue I, l'USM Alger sera à l'épreuve de son bourreau lors de la première journée de ce championnat qui l'avait battu sur le score de (2/1). Les Rouge et Noir voudront certainement prendre leur revanche même si cet échec avait un mal pour un bien, puisque les poulains de Hamdi n'avaient pas perdu depuis ce match. Les gars de Soustara se sont bien préparés pour cette manche retour et sont donc prêts pour ce rendez-vous, même s'il y a eu un petit couac avec cette fugue de Mohamed Amine Aoudia de l'hôtel d'Aïn

Benian avant de revenir à de meilleurs sentiments. Seguer and co savent ce qui les attend pour ce match et se donneront à fond pour l'emporter et s'assurer de rester leaders. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe du Nasria qui ne se présentera pas en victime expiatoire. Les Sang et Or souhaitent, d'ailleurs, rester sur la lancée de la qualification en Coupe d'Algérie et réussir un autre exploit lors de ce match. Les gars d'Houssein-Dey feront tout ce qui est de leur possible pour confirmer le succès du match aller et ajouter trois autres points à leur escarcelle. Le second match qui opposera les Hamraoua aux

Sétifiens s'annonce aussi prometteur d'autant plus les deux formations devraient se donner à fond pour soigner leur classement. Le MCO qui a repris des couleurs avec l'arrivée de Bouali souhaite prendre les trois points, ce qui reste dans ces cordes. Cependant, il doit faire très attention à cette équipe sétifienne qui se déplacera à Oran en conquérante et qui tentera donc de revenir avec un résultat probant dans ses bagages. **M. M.**

LE PROGRAMME :
Jeudi 14 Janvier à 18h :
USMA-NAHD
Vendredi 15 janvier à 16h :
MCO-ESS

Ligue II (16^e journée)

L'USMBA en danger

Même s'il évoluera à domicile pour ce premier match de la phase retour, le leader, l'USM Bel Abbès, sera en danger face au Paradou AC qui revient en force ces derniers temps. En effet, les gars de la Mekerra seront mis à rude épreuve par les poulains de Chérif El Ouzanni qui montrent un visage séduisant ces derniers temps grâce à cette bonne poussée des joueurs de l'Académie. Les coéquipiers d'Ouznadij devront puiser dans les plus profonds de leurs ressources pour venir à bout de cette formation du Paradou qui ne se laissera certainement pas faire. Le derby de la Mitidja qui opposera l'IO Médéa à l'USMM Hadjouti devrait être passionnant,

même si l'enjeu diffère d'une équipe à l'autre. Ainsi, les gars du Tétré espèrent l'emporter pour se rapprocher plus du groupe de tête et se relancer dans la course à l'accession, alors que les Hadjoutis ne veulent pas laisser filer des points supplémentaires qui auront leur pensant en or avant la fin de la saison surtout dans la perspective de se maintenir en Ligue II. La JSM Béjaïa qui a réussi une remontée exceptionnelle depuis la venue de Hammouche tentera de prendre le dessus sur la JSM Skikda, en perte de vitesse. Les gars de la Vallée de la Soummam ne devraient pas trouver beaucoup de peine pour décrocher les trois

points. Le CA Batna qui s'accroche à la place de dauphin devrait l'emporter dans ce derby de l'Est face à l'US Chaouia, qui réalise un parcours décevant cette saison. Enfin, l'ASO Chlef fera tout ce qui est en son possible pour l'emporter dans son match face au CRB Aïn Fekroun. **Raouf F.**

LE PROGRAMME :
Vendredi 15 janvier à 15h :
USMBA-PAC
OM-USMMH
MCS-MCEE
CABBA-ABS
ASK-OMA
JSMB-JSMS
CAB-USC
ASO-CRBAF (Samedi)

JO2016/ Volley-ball (qualification/messieurs) L'EN bat le Cameroun et termine 3^e

La sélection algérienne de volley-ball messieurs a pris la troisième place du tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016 (7-14 janvier), en battant mardi à Brazzaville son homologue camerounaise sur le score de 3

sets à 2 en match de classement. Le six algérien s'était incliné lundi soir face à son homologue tunisienne 2 sets à 3, en demi-finale. La Tunisie affrontera en finale, mardi soir (19h00), l'Egypte qui s'était imposée en demi-finale face au Cameroun

sur le score de 3 sets à 0. Seul le vainqueur du tournoi sera qualifié d'office aux JO de Rio, alors que les 2^e et 3^e au classement final auront une seconde chance, à l'occasion du tournoi intercontinental, prévu fin mai prochain au Japon.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar

8 contrebandiers et 8 immigrants clandestins appréhendés

HUIT CONTREBANDIERS et autant d'immigrants clandestins ont été appréhendés mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) d'In Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels d'In Guezzam et de Bordj Badji Mokhtar, 6^e Région militaire, ont appréhendé le 12 janvier 2016, huit contrebandiers et huit immigrants clandestins, et saisi trois

camions, un véhicule tout-terrain, 25 tonnes de denrées alimentaires, 2,5 tonnes de ciment, cinq détecteurs de métaux, 7 900 litres de carburant, une somme d'argent estimée à 97 790 dinars algériens et des téléphones portables», précise la même source. «De même, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tindouf, 3^e Région militaire, a saisi un camion chargé de 10 600 litres de carburant destinés à la contrebande», ajoute le communiqué. Par ailleurs et à Tlemcen, 2^e Région militaire, 2 730 litres de carburant ont été saisis par les éléments des gardes-frontières.

Hani Y.

Bedoui : «2016 sera l'année de la numérisation»

Production de la carte nationale biométrique «avant fin janvier»

LE LANCEMENT de la production de la carte nationale biométrique électronique se fera «avant la fin janvier» courant, a affirmé, hier à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui. «La carte nationale biométrique électronique a été réalisée et nous allons, avant la fin du mois (en cours) lancer sa production au large public», a déclaré M. Bedoui à la presse, à l'issue d'une visite à l'entreprise privée algérienne HB Technologies, spécialisée dans la production et la personnalisation de cartes intelligentes.

Interrogé sur l'objectif de sa visite à HB Technologies, il a indiqué que «c'est un message que nous voudrions fort, pour nous faire appuyer par les compétences et les entreprises publiques et privées algériennes créatives». «Nous avons décidé que l'année 2016 sera celle de la numérisation et de la biométrie et nous voulons, ainsi, enclencher une vision dynamique dans un cadre de partenariat gagnant-gagnant», a-t-il ajouté.

«Ce qui est certain, c'est qu'à l'avenir nous puissions compter sur nous-mêmes. Il faut, aujourd'hui, que nous édifiions notre stra-

tégie sur les entreprises algériennes publiques et privées pour la concrétisation du programme du gouvernement», a-t-il ajouté. Le ministre a indiqué, par ailleurs, que le permis de conduire électronique biométrique «sera lancé d'ici la fin de l'année» (2016). M. Bedoui avait, auparavant, visité les différentes structures d'HB Technologies, où lui a été présenté un spécimen de permis de conduire biométrique, conçu par cette entreprise. L'entreprise privée algérienne HB Technologies, dont le siège est situé dans la zone industrielle de Rouiba, a été créée en 2004. La firme produit, actuellement, plus de 150 000 cartes intelligentes/jour et plus de 100 millions/an. HB Technologies produit et personnalise toute la gamme de cartes intelligentes réalisées dans un environnement sécurisé (cartes à puce téléphonique SIM, cartes bancaires, cartes de crédit, cartes de fidélité et cartes d'identification), a-t-on expliqué auprès de l'entreprise. Parmi ses clients figurent des opérateurs de téléphonie, des entreprises et des banques en Algérie et à l'étranger, notamment en Europe et en Afrique.

R. N./APS

Activités de la police à Béjaïa

Plus de 7 500 retraits de permis en 2015

PAS MOINS de 487 accidents de la route ont été enregistrés en 2015 par la sûreté de wilaya à Béjaïa. Ces accidents ont fauché la vie de 27 personnes et causé 655 blessés, selon un bilan de la sûreté de wilaya. «Durant la même année, il a été établi 26 848 amendes forfaitaires, enregistré 1 406 délits routiers et quelque 520 infractions de coordination», indique la cellule de communication de la sûreté de

wilaya. Dans le même cadre, les éléments de la sûreté publique a procédé au retrait de 7 586 permis de conduire et mis en fourrière 171 véhicules, alors que 162 337 véhicules ont été contrôlés. Par ailleurs, il a été également placé en fourrière 25 motos, dont les conducteurs ne respectaient pas la limitation de vitesse et ne portaient pas de casques de protection, précise la police de Béjaïa.

H. C.

TOUJOURS PAS DE PLUIE



Djalou@hotmail.com

Zéralda

Sept morts et un blessé dans l'incendie d'un bungalow

■ Sept personnes ont trouvé la mort et une autre a été atteinte de brûlures mercredi à 2h33 du matin dans un incendie qui s'est déclaré dans un bungalow du complexe touristique Azur Plage de Zéralda, indique un communiqué de la Protection civile.

Par Slim O.

Suite à cet incendie qui a ravagé un bungalow d'une superficie de 200m², d'importants moyens humains et matériels,

composés de sept engins d'incendie et dix ambulances ont été mobilisés par les éléments de la Protection civile ayant circonscrit l'incendie à 3h50, précise la même source.

Une enquête a été ouverte par les services concernés pour connaître les causes de l'incendie qui s'est déclaré mercredi, dans une partie de l'établissement touristique Azur Plage à Zéralda (ouest d'Alger), a indiqué le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué.

S. O.

Grève à l'APC d'Akbou

Tous les services paralysés

TOUS LES services de l'APC d'Akbou étaient paralysés hier suite à une grève à laquelle a appelé la section syndicale de la mairie affiliée à l'UGTA. L'état civil, l'administration, le parc communal, la voirie et d'autres services étaient à l'arrêt. «La grève a été enclenchée car les communaux sont excédés par le silence radio opposé par le maire à leurs revendications qui datent de plusieurs années», nous dit-on. Au menu de cette action de protestation qui fait parler d'elle dans toute la ville, l'amélioration des conditions de travail des employés au niveau de tous les services, notamment l'acquisition de tenues ou uniformes de travail pour les travailleurs du service de la voirie, le versement des salaires des travailleurs à temps sans retard, etc. Les grévistes ont soulevé le fait que «ces points ont été transmis au maire mais ce dernier a toujours fait la sourde oreille». Ils dénoncent aussi «l'anarchie qui règne dans

certain services, notamment celui de l'état civil et sa réorganisation». Les protestataires parlent aussi de difficultés auxquelles sont confrontés les employés de la mairie au quotidien, réclament la mise à disposition d'un siège aux travailleurs de la voirie, l'amélioration de la prise en charge des travailleurs par la médecine du travail, etc. Selon M. Djerroud de l'union territoriale de l'UGTA de la vallée de Soummam, «une réunion devrait se tenir à partir de 14h entre les travailleurs, le syndicat et le maire afin de dégager des solutions et permettre la levée du blocus». Et d'ajouter : «Les travailleurs sont d'accord pour se réunir avec le maire et trouver des solutions aux revendications mises en avant spontanément», affirmant que «le maire n'est pas responsable du retard dans le versement des salaires car la paie des salariés a été envoyée au CF pour signature».

Hocine C.

Tizi Ouzou Un homme découvert pendu dans une maison en feu

ALERTÉS SUITE à un départ d'incendie dans une maison à la cité des Martyrs de la ville de Boghni (35 km au sud de la wilaya de Tizi Ouzou), les éléments de la Protection civile ont découvert à l'intérieur un homme pendu, avons-nous appris auprès des mêmes services. L'incendie s'est déclaré mardi peu après 14 heures. L'intervention des pompiers a permis de circonscire le feu qui a fait d'importants dégâts avant de découvrir la victime, un homme de 88 ans, pendu aux barreaux de protection d'un escalier. Les services de sécurité ont diligencé une enquête sur cette affaire.

Hamid M.